

DOSSIER DE CANDIDATURE D'ENSEIGNANTS ASSOCIES

Année universitaire 2022-2023

Affaire suivie par :
Service de Gestion
Des Personnels Enseignants
drh-enseignants@univ-corse.fr

Composante :

Section CNU :

ÉTAT CIVIL

NOM.....**Prénom** :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Nationalité :Numéro INSEE :

Adresse personnelle :

Code postal :Ville :

Département ou pays :

Téléphone :Portable :

Adresse mail :

TITRES UNIVERSITAIRES

DIPLÔME	Délivré par	Année	SUJET (Mémoire ou Thèse)

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PRINCIPALE

Profession du candidat :

STATUT	Coordonnées de l'entreprise ou de l'administration	Ancienneté dans les fonctions (<i>en nombre d'années</i>)	Du / au	Salaire mensuel brut
Chef d'entreprise, commerçant, artisan				
Travailleur indépendant				
Salarié du secteur privé				
Fonctionnaire ou contractuel de la fonction publique d'état, territoriale ou hospitalière				

Base sécurité sociale mensuelle (figure sur le bulletin de salaire) :.....

Si fonctionnaire :

Corps, grade et échelon dans le grade :

Date de stagiairisation :..... Date de titularisation :.....

ACTIVITÉS RÉCENTES DU CANDIDAT

1°) Activités d'enseignement ou professionnelles (bref exposé des services – d'enseignement – ou professionnels assurés par le candidat au cours des trois dernières années, ou des études pendant cette période).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2°) Recherches :

a) Recherches effectuées et publications au cours des trois dernières années :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

b) Travaux en cours et perspectives d'orientation des recherches futures :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

c) Indications sur les enseignements envisagés :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) M.Mme.Mlle : -----

atteste avoir pris connaissance du **décret n°85-733 du 17 juillet 1985** relatif au recrutement des associés et des invités.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans mon dossier de recrutement et **m'engage à notifier à l'administration toute modification** qui interviendrait ultérieurement au moyen de pièces justificatives notamment tout changement de ma situation professionnelle principale pouvant entraîner de plein droit la cessation du contrat (article 9).

A _____, le _____

Signature

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER (fichier unique) :
Mardi 26 avril 2022 par courriel uniquement
à l'adresse suivante : drh-enseignants@univ-corse.fr

PIÈCES A FOURNIR

☛ PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- ✗ Justificatif d'exercice d'une **activité professionnelle principale réelle et confirmée, en continu depuis au moins 3 ans**, autre qu'une activité d'enseignement, et d'une expérience professionnelle en rapport avec la discipline concernée
- ✗ Copie des diplômes les plus élevés en rapport avec l'emploi
- ✗ Lettre de motivation (adressée à Monsieur le Président de l'Université de Corse)
- ✗ Curriculum vitae, deux pages maximum
- ✗ Pièce d'identité en cours de validité
- ✗ Copie de la carte vitale ou attestation
- ✗ Autorisation de l'autorité hiérarchique couvrant la totalité de la durée du contrat, soit 3 années (pour les agents publics)

☛ JUSTIFICATIFS FINANCIERS A FOURNIR SELON LE CAS :

➤ **Activité salariée :**

- ✗ Trois derniers bulletins de salaire et bulletins de salaire de décembre des trois dernières années (avec cumul annuel),
- ✗ Trois derniers avis d'imposition sur le revenu,
- ✗ Copie des contrats de travail,
- ✗ Attestation de l'employeur précisant obligatoirement la nature de l'activité professionnelle et la date d'embauche dans la société ou l'établissement

➤ **Activité non salariée :**

- ✗ Trois derniers avis d'imposition sur le revenu,
- ✗ Copie d'un bilan ou d'un compte de résultat des trois dernières années (feuille 2035),
- ✗ Relevé de cotisations URSSAF ou autre régime social,
- ✗ Inscription à un ordre professionnel
- ✗ Inscription KBISS ou INSEE.

TOUT AGENT PUBLIC NON TITULAIRE NE PEUT ÊTRE MAINTENU EN ACTIVITÉ AU-DELÀ DE LA LIMITE D'ÂGE.

Cette limite, jusqu'à présent fixée à 65 ans, est progressivement portée à 67 ans (*loi n°2010-1330 du 09/11/10 portant réforme des retraites*).

AGENTS NÉS :	LIMITE D'ÂGE :
Avant le 1 ^{er} juillet 1951	65 ans
Entre le 01/07/1951 et le 31/12/1951	65 ans 4 mois
En 1952	65 ans 9 mois
En 1953	66 ans 2 mois
En 1954	66 ans 7 mois
En 1955 et au-delà	67 ans